

Bulletin municipal



JOYEUX NOËL...

Célébrons les fêtes de fin d'année malgré tout, pour essayer de conjurer le sort et peut-être même, parce que les temps sont moroses et que cette fête reste un moment exceptionnel. En effet, pour la seule fois de l'année, chacun pense prioritairement au plaisir des autres. Essayons de déclinier ce constat sur notre quotidien et, en notre qualité d'élus, pour la vie municipale.

Le 7 octobre dernier, par la plus petite majorité qui soit, 1 voix, le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais a décidé d'instaurer une nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le taux reste à fixer lors de prochaines échéances et cet impôt supplémentaire serait compensé par une baisse des autres impôts – foncier bâti ou taxe d'habitation de l'intercommunalité-. Bien entendu, vos délégués septfontois n'ont pas voté cette mesure. Qui, aujourd'hui, peut croire, en pleine réforme de la fiscalité locale et au désengagement de l'Etat, à une baisse pérenne à l'euro près, de l'imposition intercommunale ? C'est une drôle de bougie parfumée au pied du sapin !...

Heureusement, de bonnes nouvelles viennent agrémenter ces soirées de fin d'année :

- la renégociation par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement, pour douze ans, avec la société SAUR, nous assure non seulement la stabilité du prix mais aussi des prestations supplémentaires dont la décarbonatation de l'eau et la télérelève des consommations,
- la station d'épuration de SAINTOU, d'un montant de 600 K€, est en service et la réception de l'ouvrage donnera lieu à une visite des installations sous la forme d'une journée d'accueil pour l'ensemble de la population,
- les réseaux, routes et voies communales, ont été améliorés et une mise aux normes des réseaux d'assainissement vétustes doit être engagée.

Enfin, un beau cadeau, à partager entre nous, la confirmation du classement 1 fleur de notre village par le Jury Régional. Merci pour votre participation qui a largement contribué à cette décision, mais nous pouvons mieux faire en conjuguant nos efforts d'embellissement des espaces publics et des maisons individuelles.

Une autre bonne nouvelle, en cette fin d'année, la solidarité existe encore. Dans les grandes villes mais aussi dans les zones rurales, on rencontre des gens qui se lèvent tôt, non pas pour gagner plus, mais pour construire une société plus juste qui n'abandonne pas les plus nécessiteux. Bravo aux restos du cœur pour leur travail incessant pour la mise en service prochaine du jardin familial, avec le soutien logistique des services municipaux.

En attendant le plaisir de vous retrouver pour partager, lors de la cérémonie des Vœux, un moment de convivialité le mardi 4 janvier 2011 à 19 h, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, en compagnie de celles et ceux qui vous sont chers, de merveilleuses fêtes de fin d'année. Reprenant les paroles de Jacques BREL, je vous dirai : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et surtout l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns ».

Avec toute mon amitié.

Jacques Tabarly

MAIRIE DE SEPTFONDS

Rue de la République

82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

e-mail : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux

Lundi à vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

Samedi : 9h - 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

Permanence Urbanisme

Réception des dossiers :

Lundi et mardi : 9h - 12h et 14h - 16h

MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE

Tél. : 05-63-31-26-36

mediatheque.septfonds@orange.fr

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

DÉCHÈTERIE

Tél. : 05-63-27-21-13

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3 et 4

Associations : p. 5 à 7

Infos générales : p. 8

Calendrier :
feuillet supp.

AVIS DE RECHERCHE : DÉJÀ 5 ANS !

Qui a volé le crapouillot ?

Il siégeait devant le monument aux morts du village depuis l'inauguration de celui-ci en 1923. Il a survécu là 82 années, exposé aux intempéries, à la seconde guerre mondiale et à des centaines d'enfants Septfontois. En effet, qui dans sa jeunesse n'a joué à un moment donné sur ce canon devenu inoffensif ?



Cette photo a été prise pour Noël 2005 : on ne savait pas encore que ce serait... la « der des ders »...

**Dans une nuit d'août 2005 on nous l'a volé.
Que dire d'autre ? Triste monde... !**

Qu'était le « crapouillot » ?

Premier mortier de tranchée français faisant songer à un crapaud, le « CRAPOUILLOT » était «bricolé» à partir d'antiques mortiers 1838. Les 58 mm Duchêne-Dumezil, lançant des obus à ailettes de 16 kg à 600 m, arriveront début 1915. Viendront ensuite de beaucoup plus grosses armes tirant à 2000 m des obus de 150, 240 et 340 mm pour les plus puissantes.



Photo prêtée par Claude France. Au centre, c'est son père, entouré de deux amis, qui pose dans une tranchée devant le crapouillot. Celui-ci est armé de la fameuse bombe à ailettes. Ce crapouillot serait celui qui a été ramené à Septfonds.

La Grande Guerre 14/18 :

Dès le début du conflit les champs de bataille sont jonchés de corps qu'il faut enterrer sur place. Les premiers cimetières militaires apparaissent, les tombes étant plantées d'une simple croix de bois. Ces étendues occupées par des sentinelles immobiles, recouvertes de terre, rappellent aux survivants que le sacrifice fut massif, ravivant ainsi leur fibre nationale.

Après l'armistice, la France, exaltée par sa victoire, tient à rendre hommage à ses fils tombés au front. C'est ainsi qu'à partir de 1919, une multitude de monuments portant l'épithète «Morts pour la France» ou d'autres inscriptions se dressent dans les communes françaises, soit quelque 36000, auxquels il faut ajouter une multitude d'autres témoignages privés, religieux ou publics.

**Le monument aux morts de Septfonds
a été érigé en 1923.**

**C'est à cette occasion que le « crapouillot »
a été placé.**



Photo prise lors de l'inauguration du Monument aux Morts le 17 juin 1923.



Photo prise dans les années 1960. Où sont passées les grilles ?

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission « environnement »

Maisons et village fleuris

Nous avons eu le résultat du concours « Village fleuri » qui confirme notre 1^{ère} fleur. Pour obtenir la 2^{ème}, il faut fleurir davantage au niveau du village mais aussi que chacune et chacun d'entre nous fasse l'effort d'aménager les abords de sa maison pour que cela fasse un ensemble, et que nous décrochions tous ensemble la 2^{ème} fleur l'année prochaine.

Pensez-y dès maintenant pour vous mettre au travail dès les beaux jours !



Communauté de Communes



L'association Espace Petite Enfance propose aux familles

1 : RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Renseignements sur les différents modes d'accueil, activités petite enfance, offres et demandes de garde à domicile, démarches à suivre, droit, documentation.

Permanences du relais assistantes maternelles :

- sans rendez-vous : lundi de 9h à 12h
- sur rendez-vous : du lundi au vendredi (sauf le mercredi)

Adresse : Marie-claude OOGHE

Groupe scolaire Marcel Pagnol

57 rue Lavoisier

82300 CAUSSADE

Tél. : 05.63.91.55.90 ou 06.70.05.89.95



ASSOCIATION

ESPACE PETITE ENFANCE

57, rue Lavoisier - 82300 Caussade

Tél. 05.63.91.55.90

2 : ACCUEILS ENFANTS/PARENTS

Ces lieux sont ouverts aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle. L'entrée est gratuite. Ce sont des espaces adaptés, de découverte et de socialisation pour l'enfant, de rencontre et d'écoute pour l'adulte.

Deux professionnelles de la petite enfance vous accueillent dans le respect de l'anonymat et dans la convivialité dans les communes suivantes :

- Molières : le lundi de 9h30 à 11h30, Rue Larché
- Montpezat : le mardi de 9h30 à 11h30, rue de la violette (groupe scolaire)
- Caussade : le mardi de 15h à 18h, 21 Avenue du Général Leclerc
- Puylaroque : le mercredi de 9h30 à 11h30 : Avenue Louis Bessières
- Réalville : le jeudi de 9h30 à 11h30, Espace Jean Jaurès, RN20
- Septfonds : le vendredi de 9h30 à 11h30, Centre de loisirs maternelle, Rue Jean Lacan

Contacts : 05.63.91.55.90 ou 06.83.42.30.09 ou 06.70.05.89.95

3 : ATELIER D'EXPRESSION PLASTIQUE

L'atelier est ouvert aux enfants jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

L'adulte reste présent. Participation/séance : 0,80 €

Le mercredi de 9h30 à 11h30

Ecole maternelle Eugène Laurent - 82300 Monteils

● Commission « travaux »

Voici en quelques points les derniers travaux réalisés par nos agents municipaux au cours du dernier trimestre :

SALLE DES FETES :

- fin des peintures de la façade extérieure,
- remplacement des éclairages du bar,

STADE :

- remplacement des filets sur le terrain de tennis,
- fixation de but de Hand Ball et aménagement du local,

ECOLES :

- entretien des jardins,
- remplacement de 3 blocs sécurité,
- montage de meubles et maintenance des bâtiments (ampoules...),

CIMETIERE :

- terrassement des allées,
- rehausse des regards,

CENTRE MEDICO SOCIAL :

- remplacement des planches de rives,
- remplacement des descentes,
- remplacement des plaques de regard,

ESPACES VERTS :

- plantation de massifs,
- plantation de 1000 bulbes, en divers endroits de la commune,

FOYER DES AINES :

- mise en sécurité de la façade : réfection de la partie basse du crépi,

RESTOS DU CŒUR :

- début des travaux d'aménagement du jardin (jardin implanté sur le terrain communal situé derrière la salle des fêtes :
mise en place d'un portail,
- construction de la porte - le local d'arrosage.

Tout au long des prochains bulletins municipaux nous nous efforcerons de dresser ainsi la liste des travaux (entretien ou réalisations nouvelles) effectués par nos équipes municipales.

LES



● « Association Citrus »

L'automne nous fait profiter de ses couleurs et les activités de l'association Citrus se poursuivent.

La phase des bilans des chantiers internationaux de cet été se termine et commence maintenant celle de la prospection pour l'année 2011.

Au cœur du village, les enfants du centre de loisirs du Peps se sont réunis un mercredi du mois d'octobre pour préparer le jardin potager Notre-Dame à passer l'hiver. Accompagnés du jardinier et de leurs animatrices, les jeunes habitants de Septfonds ont récupéré et trié les semences pour l'année prochaine, épandu le compost et préparé les parcelles du potager pour le prochain printemps.

Les activités reprendront au cours du mois de mars avec des ateliers organisés régulièrement au jardin Notre-Dame. L'association tient cette année à mettre l'accent sur la rencontre et le lien social au sein du village de Septfonds. Ainsi l'animateur de l'association organisera autour du jardin, plusieurs moments de convivialité au printemps : Les «journées familiales» destinées aux parents et enfants se déroulant le samedi vont se transformer en «repas de quartier» ouverts à tous, petits et grands.

L'association Citrus vous informera des dates des prochains évènements.

Bon hiver à tous

Romain de l'association Citrus.

● «La Paillole »

Salon des Artistes Septfontois

Du 20 décembre 2010 au 15 janvier 2011, des artistes de toutes catégories exposeront leurs oeuvres dans les salles de classe de l'ancienne école.

Venez les rencontrer et passer un moment autour de leur passion.

Ouverture de l'exposition :

. Du lundi 20 au jeudi 23 décembre de 14 h à 17 h

. Du dimanche 26 au jeudi 30 décembre de 14 h à 17 h

. Du lundi 3 au samedi 15 janvier de 14 h à 17 h

Renseignements : 06-30-90-33-50 ou 06-83-46-86-02

Concours de Confitures et Soirée Chandeleur Costumée

Comme en 2009, La Paillole de Sept-Fonts organise le samedi 19 février 2011 son concours de confitures. Toutes les «Fées» du sucre et des fruits peuvent faire parvenir leurs pots (3/4 maximum par concurrente) dès le 10 février auprès des membres de La Paillole.

Un jury délibèrera à la salle des fêtes dans l'après-midi (15/16h).

A 20h30 vous pourrez déguster les confitures sur des crêpes, accompagnées de cidre.

Entrée : 5 €

Entrée gratuite pour toute personne costumée.

Renseignements et réservations :

06-23-78-56-96 ou 06-30-90-33-50 ou 06-83-46-86-02

« L'Amicale Laïque de Septfonds »

Rappel des activités proposées par l'Amicale Laïque de Septfonds.

ARTS LIBRES : Contact : Geneviève NOIREAU

Cours : jeudi et vendredi de 14h à 18h

DANSE : Professeur : Nicole DELAGE (à partir de 4 ans)

Cours : mercredi et vendredi

PEINTURE SUR SOIE : Contact : Francine ARSIVAL

Cours : lundi et mardi de 14h à 18h

RANDONNÉE 1 : Contacts : Pierre GAUTHIE et Evelyne JOUANY

Une randonnée par quinzaine entre 12 et 20 kms.

RANDONNÉE 2 : Intervenant : Eliane CAZENAVE

Une randonnée par semaine, le jeudi, entre 7 et 10 kms.

TAÏ - JI - QUAN : Intervenant : Franck DELAGE

Contact : Janine HOME

Cours : mercredi 18h30 à 20h

TRICOT : Contact : Huguette PIGNERES

Cours : jeudi de 14 h à 18 h.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat

Tél. et Fax : 05 63 31 29 53 - E-mail : al-septfonds@orange.fr

Le nouveau bureau 2010/2011

PRESIDENT : Pierre GAUTHIE
SECRETAIRE : Nadine VERLHAC
TRESORIERE : Evelyne JOUANY

VICE-PRESIDENT : Gérard AZAN
SECRETAIRE ADJOINTE : Janine HOME
TRESORIER ADJOINT : Gilbert STEIN



« FNACA »

A l'occasion du 49^{ème} anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie (19 Mars 1962) pour honorer la mémoire des 30 000 victimes tombées en Afrique du Nord, je vous invite à participer à la cérémonie qui aura lieu cette année à Lavaurette, le : DIMANCHE 20 MARS 2011

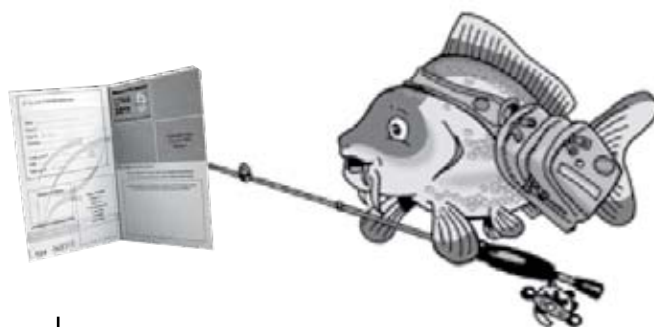
Dépôt de gerbe à 11 h 15 au monument aux morts à Lavaurette.

« Le Club du Fil à l'Aiguille »

Le Club du Fil à l'Aiguille organise pour la 4^e année la Foire des Couturières le Dimanche 13 Février 2011 à la Salle des fêtes de 10 h à 18 h.

Vu le succès grandissant d'année en année, il est conseillé de réserver au 06.60.26.27.67 et ce jusqu'au 05/02/2011.

La présidente



« Le Pêcheur Septfontois »

L'association informe ses adhérents que les cartes de pêche pour l'année 2011 seront en vente au nouveau magasin :

WILLY QUINCAILLERIE
10 Cours Sadi Carnot - 82240 SEPTFONDS



INFOS GÉNÉRALES

Informations vigilance & sécurité

LES CLEFS « VIGI-CAMBRI » POUR PROTÉGER VOTRE DOMICILE DES CAMBRIOLAGES

- Veillez à ne pas détenir de sommes d'argent importantes à votre domicile.
- Ne tentez pas les voleurs en déposant devant chez vous les emballages de vos achats.
- Photographiez l'ensemble de vos objets de valeur, relevez les références et numéros de série de vos appareils audiovisuel/électroménager et adressez-en une copie à un proche ou à votre assureur.
- Renforcez les accès à votre habitation et ne négligez pas le barreaudage des petites fenêtres et soupiraux.
- Même présent à votre domicile, prenez l'habitude de verrouiller tous les accès.
- Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur. Ne mentionnez jamais votre adresse sur un trousseau de clés.
- Ne déposez jamais vos clés, sac à main, portefeuille dans l'entrée de votre habitation.
- Prenez l'habitude, si possible, d'ouvrir la porte avec un téléphone à la main. En cas de doute sur un visiteur (même en uniforme !) n'hésitez pas à faire le 17.
- Ne laissez jamais les clés sur le contact de votre véhicule et les papiers dans l'habitacle. Faites des photocopies de ces documents et adressez-les à un proche.
- Vous vous absentez : faites relever votre courrier par des proches ; à défaut contactez les services de La Poste pour que votre courrier soit conservé.
- N'enregistrez pas sur votre répondeur téléphonique de message faisant mention de votre absence prolongée.
- En cas d'absence prolongée, faites si possible ouvrir et fermer les volets par un proche le matin et le soir.
- Etudiez la possibilité de vous équiper d'un système d'alarme ou d'éclairage automatique.
- Des opérations « tranquillité vacances » (rondes des forces de sécurité) sont organisées pendant les vacances scolaires : signalez votre départ auprès des services de gendarmerie.

Formulaire disponible sur : www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Numéros de téléphone utiles :

Gendarmerie : 17
Gendarmerie 82 : 05 63 22 52 00

Origine de ces informations :

Préfet de Tarn et Garonne – Police Nationale – Gendarmerie Nationale.

SÉNIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerce, banque, ...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité séniors » si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des services sociaux, de votre Mairie, de votre brigade de Gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- N'ouvrez jamais à un inconnu. Si une personne se présente sans rendez-vous, comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).
- Evitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piétons, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour plus d'information : www.defense.gouv.fr

VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?

- Contactez sans délai la police ou la gendarmerie au 17 de jour comme de nuit.
- Laissez les lieux tels que vous les avez trouvés pour ne pas détruire les traces ou indices.
- Dressez une liste aussi complète que possible des objets volés et transmettez-la au service enquêteur avec si possible les références de vos appareils ainsi que des photographies.
- Déposez plainte auprès de la police ou de la gendarmerie ; un récépissé de dépôt de plainte vous sera délivré et servira pour votre compagnie d'assurance.
- Si des cartes ou chèques bancaires ont été dérobés, faites immédiatement opposition et signalez aux enquêteurs l'utilisation éventuelle de vos formules de chèques ou de votre carte bancaire.
- Remplacez rapidement vos serrures et verrous.

Opposition chèques volés : 08 92 68 32 08

Opposition carte de paiement volée : 08 92 705 705

Opposition carte de paiement American Express volée : 01 47 77 72 00

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATION : TARIFS 2011

Tarifs des salles, matériels municipaux et cimetière à partir du 1^{er} janvier 2011 :

SALLES COMMUNALES

* **FLORIDA** (par jour) :

Pour les intervenants extérieurs (sauf ACTA 82 par convention)
- sans chauffage : 59 € - avec chauffage : 86 €

* **SALLE DES FETES** (par jour) :

	<u>Location</u>	<u>Frais fixes de fonctionnement</u>	<u>Total</u>
Ecoles, Culte, Mairie :	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations locales :	Gratuit	82 € *	82 €
Associations extérieures :	223 €	82 €	305 €
Particuliers Septfontois :	87 €	82 €	169 €
Particuliers extérieurs :	254 €	82 €	336 €

* Première utilisation de l'année : gratuite pour toutes les associations locales sauf chauffage.

Dans tous les cas :

- **Caution de 160 €**, pour couvrir les frais qui résulteraient de la nécessité de faire intervenir une entreprise pour remettre la salle en état.
- **Caution de 160 €** pour couvrir les dégradations de matériel qui seraient constatées.
- **Attestation d'assurance R.C.**
- **État des lieux avant et après location.**
- **Signature de la convention.**
- **Réservation non honorée sans motif valable** : il sera demandé le montant de la location.
- **Frais de chauffage** : tarif hiver : du 1/11 au 30/04 : 45 € en supplément.

LOCATION DE MATERIEL

- Table + 2 tréteaux 1,00 € / jour
- Banc 0,30 € / jour

Fêtes de quartier sur domaine public :

mise à disposition gratuite pour les septfontois qui devront fournir un chèque de caution de 100 €, rendu le jour du retour du matériel.

Ce prêt se fera dans la mesure du matériel disponible, priorité aux manifestations locales et associatives.

Dans tous les cas, le transport du matériel sera à la charge de l'emprunteur (sauf associations locales).

PONT-BASCULE

- Droits fixes 2,50 € - Tare 2,50 € - Par tonne 1,25 €

DROITS DE GARDE ET TRANSPORT ANIMAUX ERRANTS

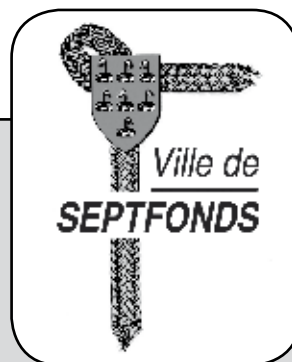
- Le coût des frais de garde est de 18 € par jour (toute journée commencée est due).
- Le coût des frais de transport au refuge est de 65 € aller/retour.

CONCESSIONS FUNERAIRES

- Fosses : 4 places 114,00 €
- Fosses : 2 places 64,00 €
- Caveaux : 175,00 €
- Dépotoire : 1^{er} trimestre 55,00 €
- 2^{ème} trimestre 141,00 €
- 3^{ème} trimestre 172,00 €
- 4^{ème} trimestre 213,00 €
- 2^{ème} année/trimestre 12,00 €
- Position d'attente 12,00 €

COLUMBARIUM

- Individuel 138,00 €
- Logette simple 340,00 €
- Logette double 452,00 €



MARCHÉ À SEPTFONDS

Le mercredi matin, place Pétronille Cantecor

Venir faire le marché, c'est soutenir les efforts de commerçants qui font de longs déplacements pour vous offrir de la qualité, des prix raisonnables, des produits du producteur au consommateur...

C'est maintenir une activité qui fait vivre notre village par la qualité de l'accueil et du conseil dans une ambiance très sympathique.

N'oubliez pas... le mercredi, c'est marché !



INFOS GÉNÉRALES

entreprise bernard
pose cuisine/ restauration meuble/pose menuiserie

bernard franck
menuisier/ebeniste/cuisiniste

0610618799
henri.bernard82@orange.fr

20.cours alsace
82240
septfonds



EMIBAT Des services à la carte
ENTREPRISE DE SERVICES DU BATIMENT

MAITRISE D'OEUVRE - COORDINATION TRAVAUX - BUREAU D'ETUDE

Éric de Chanterac
SERVICE TECHNIQUE
06 84 53 20 53


Mélinda Arteil
SERVICE ADMINISTRATIF / B.E.
06 61 12 15 97

41, Av. Marcel Lacassagne - 82240 SEPTFONDS
Mail : sarl.emibat@hotmail.fr Site www.emibat.com

LIBRAIRIE/ÉDITION

LES NUITS BLANCHES
Michel BUSSIÈRE
Livres d'occasion anciens et modernes
ACHAT / VENTE

44, rue de la République 82240 SEPTFONDS
06.08.47.11.57
bussiere51.michel@orange.fr
R.C. 345 069 231



ATTENTION !!!

Si vous faites partie de ceux dont les rues ont été nommées ou renommées, avez-vous pensé à faire le changement d'adresse pour votre carte grise ? Car si vous êtes la cible d'un radar... et que la gendarmerie vous envoie une contravention... qu'elle lui soit retournée... vous êtes passibles d'une seconde amende. Alors vérifiez votre adresse et faites le nécessaire s'il le faut.

REVISIONS DES LISTES ELECTORALES

Sont concernés les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint ou atteignant l'âge de 18 ans d'ici le 28 février 2011.
Date limite d'inscription : 31 décembre 2010.
Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

SIMPLE COMME UN C.L.I.C. !!!

Avec l'âge et la perte d'autonomie, apparaissent de nouveaux besoins pratiques, financiers, médicaux et familiaux. Comment constituer un dossier APA ou autres aides financières ? Où s'adresser pour avoir une aide à domicile, pour aménager sa maison ? Difficile de trouver le bon interlocuteur pour chaque problématique, recueillir et connecter toutes les informations nécessaires... Par où commencer ? Par un C.L.I.C.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) est un lieu d'accueil gratuit, d'information, de conseil et d'orientation. Ouvert à tous, il a pour vocation d'aider au mieux-vivre des personnes âgées et de leur entourage, famille ou aidant.

Vous pourrez aborder de nombreuses questions : Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement, allocation vieillesse, sortie d'hospitalisation..., Protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), Structure d'hébergement, Logement, Services à domicile, Transports, Sport, Loisirs, ...

Le coordinateur du CLIC reçoit au local mais également se déplace au domicile de la personne pour l'informer et l'aider dans ses démarches.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur notre service, n'hésitez pas à contacter le CLIC.
C.L.I.C. Avenue du Père Evariste HUC 82160 CAYLUS
Tél. : 05 63 24 16 11 - Fax : 05 63 24 04 20
clic-avertir@wanadoo.fr

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

C'est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

- . Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.
- . Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.
- . Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.
- . Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- 1) Aérez immédiatement les locaux
- 2) Arrêtez si possible les appareils à combustion
- 3) Evacuez au plus vite les locaux
- 4) Appelez les secours au 112 : numéro unique d'urgence européen
- 5) Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel ou des pompiers.